



Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (47 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Dans un écrin de nature, Chaumont bénéficie d'un **cadre privilégié**, loin du stress des grandes métropoles. **La qualité de vie** est un concept qui a du sens ici. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont le jardin Agathe Roulot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne, labellisée **ville où il fait bon vivre**.

Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes... Un équipement qui complète l'**offre culturelle déjà fournie** avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque les silos, le théâtre « Le Nouveau Relax », le conservatoire, les musées, la MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, les Journées du patrimoine, le Salon du livre, les concerts... **La vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques**. L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.

L'Agglomération recrute pour la Ville de Chaumont, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Responsable du pôle développement des publics / (H/F)

(Catégorie B – Filière culturelle)

Lieu d'affectation : Chaumont

Au sein de la **Direction des Politiques Culturelles de la Ville de Chaumont**, sous l'autorité de la Directrice du Musée et du Patrimoine, vous aurez pour principales missions de piloter le pôle Développement des publics au sein du musée de la Ville de Chaumont, d'élaborer une politique de médiation pour le pôle et de coordonner sa mise en œuvre et de réaliser des ateliers, visites et activités innovantes de médiation au sein des musées.

Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

Piloter le pôle développement des publics :

- proposer un plan de développement des publics pour le musée à partir d'une analyse des publics, des chiffres de fréquentation, d'une enquête auprès des publics cibles (écoles, associations, entreprises, touristes, agence d'attractivité...) et de l'agenda commun des établissements culturels de la ville / s'inscrire dans les événements nationaux (Nuit des Musées, Journée de l'Architecture...) et locaux (Salon du Livre, Biennale du graphisme...),
- organiser des temps de transmission/ formation des agents du pôle, aux activités de médiation proposées,
- anticiper le planning de préparation du matériel nécessaire aux ateliers avec l'ensemble des agents du pôle,
- mettre en place des indicateurs de fréquentation en lien avec la DPC (référentiel commun),
- proposer à sa hiérarchie, des activités de médiation en lien avec des artistes à inviter (dans le cadre de PAG notamment).

Assurer la médiation :

- concevoir et animer des ateliers pédagogiques autour des expositions, accrochages, collections du musée,
- concevoir et animer des ateliers pédagogiques autour de la thématique de la saison culturelle et des événements du calendrier (noël, congés d'été, pâques...),
- proposer des activités transversales avec les autres établissements culturels de la Ville de Chaumont,
- concevoir et conduire les visites guidées générales ou thématiques pour tous les types de public (scolaires, adultes, enseignants en formation...).

Assurer le suivi administratif du pôle développement des publics :

- participer au montage du budget annuel du musée afin d'anticiper les dépenses liées au pôle,
- se charger de faire les devis pour le petit matériel des ateliers de médiation, déposer les OS sur Xparaph et faire le suivi des dépenses,
- se charger de renseigner/déposer/justifier les dossiers de demande de subvention pour les projets validés par la hiérarchie.

Assurer le relai sur la communication avec la Chargée de la communication culture de la DPC :

- envoyer les contenus de communication des activités du pôle pour le site/journal/agenda à la Chargée de communication culture de la DPC,
- se rapprocher de la Chargée de communication culture pour toute demande de support de communication/conférence de presse,
- alimenter le Facebook du musée avec des photos des activités et le quotidien du musée.

Profil :

Diplômé(e) d'une formation supérieure dans le domaine de l'histoire de l'art, vous connaissez le fonctionnement des collectivités territoriales. Vous avez une expérience confirmée en médiation et développement des publics ainsi qu'en conduite de projets. Disponible et autonome, vous avez le sens des responsabilités ainsi que des qualités relationnelles et rédactionnelles avérées. Une expérience sur un poste similaire serait un plus. Maîtrise de l'outil informatique et permis B indispensables.

Poste à temps complet à pourvoir **immédiatement**.

Horaires du lundi au vendredi selon règlement du temps de travail en vigueur dans la collectivité.

Travail régulier le soir et le week-end (Nuit des musées, Journées du patrimoine, conférences tous les 2 mois+ visites guidées le week-end en fonction des expositions et des évènements).

Rémunération mensuelle **minimum** de 1811.58 euros bruts

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, ...

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 17 novembre 2023** à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à vcaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Madame Raphaële CARREAU, Directrice du Musée et du Patrimoine, au 07.88.67.23.51 ou par mail à rcarreau@ville-chaumont.fr

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification.